Crèche

*Notre projet pédagogique*

069/333400, Avenue Delmée 9, 7500 Tournai, leschwaptis@chwapi.be

(Siège social : avenue Delmée 9, 7500 Tournai)

BCE 0538523907

Plan

1. Introduction ........................................................................... 3

2. Le contexte institutionnel et l’accessibilité ................................. 3

3. L’infrastructure et les locaux .................................................... 4

4. Le mode de fixation de la participation financière des parents .... 5

5. Le taux d’encadrement du personnel ........................................ 5

6. La politique de gestion du personnel et la formation continue .... .5

7. Le projet d’accueil et les choix méthodologiques ........................7

8. Les partenariats ……………………………………………………………………11

9. Bibliographie ......................................................................... 11

1. INTRODUCTION

La crèche est un milieu de vie en collectivité complémentaire à celui de la famille.

Il s’agit d’une structure d’accueil et d’éveil favorisant le développement et l’épanouissement de l’enfant âgé de zéro à trois ans, tant sur les plans physique, psychologique qu’affectif. Elle permet aux parents de concilier leurs responsabilités et leurs engagements, en y laissant leur enfant en toute confiance.

La crèche veille à concilier les notions d’accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l’enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient.

Sans se substituer au rôle des parents, la crèche répond aux besoins de l’enfant en respectant ses rythmes de vie (alimentation, sommeil, acquisitions psychomotrices, ...). Elle encourage son autonomie en l’accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne.

L’approche éducative est basée sur le jeu. En effet, de manière autonome ou assistée, le jeu permet aux enfants de développer de nombreuses émotions et attitudes. Ces jeux sont mis à leur disposition de manière réfléchie et structurée. Le personnel les accompagne dans leurs démarches, il leur propose des occupations selon leur rythme et leurs souhaits.

La crèche tient en compte des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie des enfants.

La crèche n’est pas une halte-garderie ; l’objectif principal est que l’enfant s’y épanouisse en toute harmonie. Nous veillons à satisfaire ses besoins tout au long d’une journée.

A ce titre, la crèche Les Chwa’ptis **impose 3 présences minimales par semaine**. Les contrats passés pour des jours variables sur la semaine sont de minimum 3 jours complets.

Nous répondons aux besoins vitaux selon le rythme de chaque enfant :

le besoin de manger,

le besoin d’être propre et soigné,

le besoin de sommeil ou de repos.

Nous veillons à développer ou à satisfaire les besoins physique, psychologique et affectif qui sont présents à tout moment dans une journée de crèche :

le besoin de sécurité,

le besoin d’autonomie,

le besoin de socialisation,

le besoin de repères dans le temps,

le besoin de jouer.

2. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET L’ACCESSIBILITÉ

Afin d’améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier, la direction du CHwapi a souhaité ouvrir un milieu d’accueil préférentiellement accessible aux enfants des membres du personnel et des collaborateurs, tout en restant ouvert à toutes personnes externes.

La crèche proscrit toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant(e)s. La crèche est ouverte à l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence

La crèche a une capacité de 49 places. L’asbl Les CHwa’ptis en est le pouvoir organisateur. Elle est agréée, subventionnée et contrôlée par l’ONE.

Suite à un accident (chute d’une grue) en février 2022, nous avons dû provisoirement déménager dans des containers sur le site de Notre Dame en attendant le réaménagement de nos anciens locaux sur le Site Union.

Un dépose-minute est également mis en place et permet de déposer leur(s) enfant(s) en toute sécurité et en toute quiétude.

La crèche est ouverte de 6h30 à 18h.

3. L’INFRASTRUCTURE ET LES LOCAUX

Anciennement installée à la Place du Becquerelle, la crèche a transité sur le site Notre-Dame de juin 2020 à juillet 2021, avant de s’installer sur le site Union (rue des sports 51, Tournai). L’objectif étant ainsi de rejoindre le CHwapi dans sa transition vers un site unique. En date du 18/02/2022, la chute d’une grue nous a contraint de re transiter sur le site de Notre Dame le temps des travaux du site Union.

4. LE MODE DE FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

La participation financière des parents est calculée selon leurs revenus mensuels nets cumulés, conformément à l’arrêté du 27/02/2003, fixant notamment le barème de base au calcul de la participation financière des parents dans les frais de séjour des enfants en crèche. Une circulaire de l’ONE en précise les modalités d’application (cfr ROI). La crèche met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la PFP prévue.

5. LE TAUX D’ENCADREMENT DU PERSONNEL

Les engagements sont basés sur les conditions de recrutement fixées par l’Arrêté du gouvernement de la Communauté française du 27/02/2003 portant sur la réglementation générale des milieux d’accueil et celui du 05/05/2004 relatif à la reconnaissance des formations et qualifications du personnel des milieux d’accueil.

L’encadrement est lié aux heures d’ouverture et à la mise en œuvre du projet d’accueil.

L’équipe est prévue comme telle :

- une infirmière spécialisée en santé communautaire prestant à temps plein, nommée directrice,

- une assistante sociale à mi-temps,

- 11 équivalents temps plein puéricultrices (15 puéricultrices),

- un médecin responsable (pédiatre), Le Dr Brunelle (une matinée de consultation mensuelle),

- trois techniciennes de surface pour assurer l’entretien des locaux.

6. LA POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL ET

LA FORMATION CONTINUE

La gestion journalière est attribuée à la directrice qui encadre l’équipe et veille au bon fonctionnement matériel et qualitatif de la crèche. L’esprit d’équipe, la communication, le respect des personnes, des enfants et des parents, la gestion des conflits, l’application du ROI et du projet d’accueil, ... sont autant d’aspects auxquels la directrice porte une grande attention.

Des temps de concertation entre les professionnels sont essentiels à l’évolution du projet éducatif et à la cohérence des pratiques. Ces rencontres permettent d’échanger dans un contexte de non jugement pour se remettre en question, de suivre l’évolution de l’enfant en équipe, d’exprimer des émotions, ...

Des évaluations des pratiques professionnelles sont aussi nécessaires pour permettre aux membres du personnel d’évoluer et d’être appréciés en tant que professionnels. La responsable leur propose des formations en cours d’emploi afin d’approfondir et actualiser leurs connaissances. La formation continue favorise une amélioration de la qualité de l’accueil ; c’est pourquoi, la crèche ferme 2 à 3 jours par an afin d’organiser des formations en équipe. Des formations individuelles peuvent éventuellement être envisagées en fonction des besoins de chaque membre du personnel.

7. LE PROJET D’ACCUEIL ET LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Le projet d’accueil aborde de nombreux points qui ont un intérêt pour l’équipe qui encadre l’enfant afin de lui permettre de s’épanouir au sein de la crèche. Cette approche amène une réflexion quotidienne et vise la cohérence des pratiques pour un meilleur fonctionnement.

**Un fonctionnement dit « en miroir »**

Avec une capacité de 49 enfants, une organisation réfléchie est mise en place afin de garantir un maximum de continuité dans l’accueil de l’enfant.

Le fonctionnement dit « en miroir » comprend deux fois : une section de bébé/moyens (« les Boutchous »/ « les Calinous ») juxtaposée à une section de moyens/grands (« les Canaillous »/ « les Touchatous »).

Ceci permet à l’enfant de ne changer qu’une fois de section lors de son parcours en crèche ; cela contribue ainsi au maintien de ses figures d’attachement.

La crèche détermine la section dans laquelle l’enfant sera accueilli (en fonction des jours possibles).

Les accueillantes (puéricultrices ou institutrices pré-scolaires) sont attachées à leur section.

Des rassemblements sont organisés le matin et le soir entre chaque duo de sections.

Le visage des accueillantes de la section moyens/grands devient ainsi familier. La transition est ainsi plus douce pour les plus jeunes. De même, les plus grands garderont un contact avec les accueillantes qui les auront pris en charge auparavant.

**La familiarisation, l**’accueil personnalisé

Les premiers contacts sont primordiaux. Ils permettent de consolider une relation de confiance entre le personnel, l’enfant et le(s) parent(s).

Une période de familiarisation commence 1 à 2 semaines avant l’entrée de l’enfant afin que l’adaptation à ce milieu inconnu, pour l’enfant et le(s) parent(s), se fasse en douceur. L’équipe a également besoin de faire connaissance. Durant cette période, l’enfant et l’un de ses parents doivent passer au minimum 1h à 3 reprises dans la section. Après ces 3 premières rencontres accompagnées, il est proposé que l’enfant passe 2 fois 2 à 3 heures seul à la crèche. Il est demandé aux parents de venir au moins une fois en matinée et une fois en après-midi. Cela permet à l’enfant de voir au moins une fois chaque puéricultrice qui s’occupera de lui. Cette familiarisation permet à l’enfant de découvrir l’ambiance de la crèche (voix, odeurs, bruits, contacts, ...), et aux parents, de rencontrer l’équipe de professionnels qui mettra tout en œuvre pour que leur enfant s’approprie au mieux son nouvel univers.

C’est à ce moment que de nombreuses questions sont posées par les parents. Le personnel tente d’y répondre le plus précisément possible. Ces moments d’échanges ne sont en aucun cas négligés car ils permettent aux parents de s’imprégner de la manière dont leur enfant va être accueilli.

La transparence est de mise, les parents sont les bienvenus. Les accueils du matin sont personnalisés et propres à chaque enfant. Le personnel est attentif aux difficultés de la séparation et tente de les accompagner au mieux.

**Le carnet de vie**

Pour les plus petits, les moments de repos et de repas seront transcrits dans un carnet de vie. Mais ce carnet de vie est bien plus : un cadeau, une trace du passage de l’enfant à la crèche, dans ce qui le rend unique. Ce carnet suit alors l’enfant quotidiennement à la crèche.

Progressivement, il ne vous sera remis ensuite que tous les 15 jours : les puéricultrices prennent un temps privilégié pour observer le développement de l’enfant, le transcriront dans le carnet, et ce, dans le but de créer du lien entre la crèche et la famille. On y retrouve des moments simples de la vie quotidienne, que ce soit à la crèche ou même à la maison (si les parents désirent y contribuer). Ce carnet suit l’enfant dans la continuité de son évolution.

**Le mur des familles**

Ensemble, nous voulons aider chaque enfant à être fier de lui-même et également à avoir du respect pour les autres. Dans ce but, un des outils utilisés est le mur des familles : un affichage des photos des familles représentant pour chaque enfant les personnes les plus importantes de son entourage…

* … pour faire le lien avec la maison ;
* …pour assurer une sécurité affective en cas de difficultés de séparation ou d’un chagrin dans la journée ;
* …pour rendre visible la diversité de familles ;
* …pour renforcer le lien entre les parents et la crèche ;
* …pour favoriser la réaction et la communication des enfants sur ce qu’ils voient…

Un petit peu du « chez soi » pour que l’enfant y retrouve quelque chose de lui, une sécurité. Nous voulons aussi montrer les ressemblances et les différences entre les familles, avec l’espoir que les enfants grandissent avec l’esprit ouvert.

Le respect des besoins vitaux

**Le besoin de manger : les repas**

Les menus équilibrés et diversifiés sont élaborés en concertation avec le CHwapi ; Les recommandations préconisées par l’ONE sont suivies. Les repas sont préparés sur le site de Notre-dame, et acheminés quotidiennement vers la crèche en liaison froide. Les puéricultrices portionnent et réchauffent les repas individuellement. Les panades de fruits sont préparées à la crèche.

Au sein de la section des bébés/moyens, les repas sont donnés au rythme des enfants. Dans chaque section, les enfants sont installés en fonction de leur évolution sur les genoux, en transat, en chaise ou à table. Pour les bébés, les biberons se prennent dans les bras de la puéricultrice. Le moment des repas est un échange privilégié entre lui et la puéricultrice et est ainsi individualisé au maximum.

L’enfant qui dort n’est jamais réveillé pour manger. Il peut donc arriver que l’enfant n’ait pas pris son repas avant son départ. Cependant, s’il dort plus de 4h, les puéricultrices pourraient réveiller l’enfant pour lui éviter de passer un repas.

Chez les moyens/grands, les repas sont servis à table à heure régulière. Les enfants font leur apprentissage des repas encadrés par le personnel. Cependant, un repas est toujours disponible pour les enfants qui avaient besoin de sommeil à ce moment-là.

Le menu hebdomadaire est affiché dans le hall d’accueil. Lorsque la diversification alimentaire a été introduite à la maison, la crèche assure la continuité en fonction des possibilités du menu.

A partir de 8 mois, sans allergies prouvées par certificat médical, la crèche donne le menu prévu. Dans le cadre du respect des convictions philosophiques ou religieuses, l’aliment interdit n’est pas donné et sera compensé à la maison, le soir, par les parents.

Lors d’intolérances alimentaires, la directrice et le personnel veillent à appliquer scrupuleusement les consignes médicales en collaboration avec les parents.

Le sommeil

Le respect du rythme du sommeil est propre à chaque enfant. La mise au lit et le lever de la sieste sont des moments privilégiés de relation avec le personnel.

Les enfants dorment dans des petits lits conformes aux normes de sécurité. Dans la mesure du possible, chaque enfant a son lit.

Lors de leur arrivée, les bébés dorment dans des petits lits installés en section, qui permettent aux puéricultrices d’être toujours à proximité des enfants. Ceux-ci s’habituent plus facilement aux divers bruits qui les entourent et leur procure un sentiment de sécurité.

Nous sommes attentifs aux objets de transition des enfants (doudous) qui sont mis à leur disposition à tout moment et plus particulièrement pour le sommeil. Dès le passage de l’enfant chez les moyens/grands, il est expliqué à l’enfant que la tétine lui est donnée pour son sommeil ou en cas de petits chagrins.

Les besoins d’être propre et soigné : les changes, l’acquisition de la propreté et les petits soins

Les changes sont effectués à tout moment de la journée lorsque le besoin se présente. La puéricultrice veille à individualiser le moment de change ; une grande attention est portée aux échanges verbaux avec l’enfant. Elle échange avec lui, l’observe et l’accompagne dans ce moment privilégié. L’enfant est invité à participer activement à son soin.

Selon les besoins, des petits soins sont effectués (soin du nez, application de crème protectrice, ...).

Pour les plus grands, en ce qui concerne l’acquisition de la propreté, une concertation avec le parent est effectuée **mais l’initiative est toujours laissée à l’enfant**. Des petits pots ainsi que des toilettes à hauteur adaptée sont à disposition.

Des thèmes d’éducation à la santé sont abordés (lavage des dents, des mains, ...).

Les besoins physique, psychologique et affectif

* La sécurité

Le jeune enfant a constamment besoin de se sentir en sécurité dans son environnement. Il doit être en confiance avec les adultes qui l’entourent. Les locaux lui sont familiers afin qu’il acquière des repères.

Côté infrastructure, tout a été pensé pour accueillir selon les normes pré-établies. L’enfant peut explorer sa section en toute liberté.

A travers la familiarisation, les enfants s’acclimatent progressivement à la crèche et au personnel. L’écoute attentive de l’enfant, le fait d’être en « accordance » avec lui et de prendre en considération ses besoins permettront de développer une relation de confiance entre le professionnel et l’enfant. Le personnel adopte une fonction :

- « maternante » pour assurer la continuité ainsi que la sécurité physique et psychique de tous les instants sans se substituer aux parents ;

- « observante » pour pouvoir rendre compte de l’attention et de la préoccupation soutenue au quotidien par l’enfant ;

- « référente » pour offrir une stabilité aux parents et aux enfants ainsi qu’une prise en charge particulière à chaque enfant.

Le personnel veille à soutenir la capacité des enfants à interagir et à gérer leurs conflits. Pour que l’enfant garde des repères identiques à ceux de la maison, il a la possibilité de retrouver son doudou à tout moment, on lui parle de ses parents, on évoque un frère, une sœur, ... Le « mur des familles » contribue également à renforcer le sentiment de sécurité affective de l’enfant.

Le changement de section s’effectue en concertation avec l’équipe. Une courte période de familiarisation est planifiée et adaptée si nécessaire.

* L’autonomie

Le personnel privilégie des modes d’action qui reconnaissent et soutiennent l’activité propre de l’enfant, tout en répondant à ses désirs afin de pouvoir l’orienter au mieux. Il adopte des attitudes qui favorisent un maximum de liberté de mouvement. L’enfant sera libre de choisir ses occupations (jeu, observation, relaxation, ...).

Tout au long du développement de l’enfant, le personnel est attentif à son évolution et tente de le diriger vers d’autres expérimentations (manger seul, habillage, préparation du change, lavage des mains, ...).

* La socialisation

La socialisation, c’est apprendre à vivre ensemble, même lorsque les attentes des uns et des autres sont différentes. L’enfant va vivre ce processus dans le cadre d’échanges affectifs personnalisés où ses émotions seront prises en compte. En collectivité, la socialisation commence par la présence des autres enfants, avec toutes les interactions qui en découlent.

Chez les bébés, l’individuation passe nécessairement par un lien d’attachement à l’adulte qui apporte la sécurité de base. Ils ne sont pas encore prêts à être confrontés à des situations collectives où ils entrent véritablement en relation. Un espace leur est d’ailleurs aménagé. Les bébés interagissent entre eux souvent par curiosité.

Entre 1 et 2 ans, l’enfant vit plus d’interactions avec des enfants souvent plus âgés : cela signifie plus d’échanges, parfois aussi plus de conflits et d’agressivité entre enfants. La morsure est une forme particulière d’agressivité. Pour défendre son jouet ou par frustration, sans avoir les mots pour le dire, l’opposition se passe sans crier gare parfois en mordant. Pas facile pour le mordu, mais pas facile non plus pour le mordeur, la puéricultrice ou le(s) parent(s). Mordu et mordeur ont besoin d’être aidés ; la puéricultrice met des mots sur l’évènement agressif. Avec fermeté et cohérence, elle apprend à l’enfant à respecter l’autre (les enfants n’ont pas d’emblée conscience de la douleur faite à l’autre), mais aussi à se faire respecter (l’autre n’a pas le droit, il ne peut pas l’accepter : il doit s’opposer).

* Les repères dans le temps et dans les pratiques

L’enfant à la crèche s’habitue aux rythmes de la journée (collations, repas, arrivée des premiers parents le soir, ...), ce qui lui donne des repères. On ajuste le déroulement d’une journée en fonction des signes observés chez l’enfant (fatigue, faim, ...)

Le personnel est attitré par section. On travaille la cohérence des pratiques pour ne pas déstabiliser l’enfant. Une tournante du personnel d’une section à une autre s’effectue éventuellement lorsque de nombreux enfants changent eux aussi de section.

* L’approche éducative à travers le jeu

Nous sommes soucieux de mettre en œuvre de nombreux objectifs éducatifs. Ils sont continuellement évalués et reciblés en équipe au cours du temps.

L’approche de l’enfant de 0 à 1 an nous demande une réflexion fine. En effet, l’adulte assure la prise en charge de nombreux besoins (contact physique, tendresse, câlins, individualité dans le groupe, ...). Il aide le bébé par des gestes simples de sollicitation et d’encouragement ainsi que par l’utilisation d’un matériel spécifique à développer selon son âge (jeux de manipulations, ballons, chants et musique, livres en carton, ...).

A l’aide du jeu, nous donnons une place active à l’enfant. A travers ses découvertes de jeu, il évolue constamment à la recherche de la satisfaction de ses besoins et désirs propres. Le jeu lui permet aussi d’exprimer ses émotions, de l’ouvrir à une conscience de soi et de favoriser le développement de ses propres ressources. Cette participation se joue, non seulement dans l’interaction avec le personnel, mais aussi dans les activités qu’il mène seul ou avec ses copains, tout en respectant certaines règles de vie.

Cette approche s’effectue à son rythme et selon sa propre évolution. Le personnel agence les sections en mettant à disposition divers jeux, il lui propose des activités et l’accompagne dans ses démarches s’il le désire.

Dans le courant d’une journée, le personnel invite l’enfant à une activité préparée et réfléchie.

Nous veillons à proposer des activités aux enfants, sans les imposer, sans en attendre un résultat, afin de ne pas les confronter à un échec. Si un enfant ne montre pas d’intérêt, le personnel le laisse à ses occupations libres.

A travers le jeu, le personnel peut suivre l’évolution de l’enfant et constater ses réactions. Cela permet à l’équipe d’engager un processus de réflexion et d’action auprès de chaque enfant. L’équipe tente de mettre en œuvre cette approche et de répondre aux besoins de l’enfant de façon individuelle, en :

- respectant sa personnalité et son rythme ;

- assurant sa sécurité psychologique et physique ;

- l’éduquant afin de développer son autonomie ;

- l’habituant à la vie en groupe et en favorisant les échanges avec les autres enfants ;

- lui offrant un environnement riche en découvertes ;

- le sensibilisant aux expériences motrices, sensorielles, ...

Une réflexion pluridisciplinaire est effectuée sur l’approche du jeu et les types de jeux que l’on va proposer à la crèche :

- jeux libres,

- jeux d’imitation (dînette, déguisement, coin poupée, ...),

- jeux en groupe ou individuels,

- éveil à la lecture,

- éveil musical,

- psychomotricité,

- activités praxiques (jeu de construction, coloriage, emboîtement, ...),

- activités manuelles (pâte à sel, manipulation de matière, jeu d’eau, sensibilité du toucher : farine, riz, pâtes, feuilles, ...).

Le déroulement de la journée d’un enfant ainsi que les activités sont notés dans un cahier de service (repas, sieste, change, fièvre, activités, particularités, ...) afin de permettre au personnel d’effectuer un compte rendu aux parents et de garder une trace écrite des événements du jour.

**La cohérence du projet pédagogique porte l’équipe vers des objectifs communs pour aboutir à une prise en charge de qualité des enfants.**

**8. Les partenariats**

Un partenariat étroit avec le CHwapi permet d’établir une richesse au profit des enfants. Une collaboration et des conseils précieux sont régulièrement apportés par les pédiatres, pharmaciens, dermatologues, diététiciennes ou encore les kinésithérapeutes.

La directrice et l’assistante sociale travaillent également en réseau pour apporter une aide aux enfants à besoins spécifiques.

Un partenariat a également été établi avec la bibliothèque de la Ville de Tournai. Une conteuse vient à ce titre deux fois par mois afin de faire découvrir l’univers du livre aux enfants.

Une convention est signée avec les Jeunesses Musicales du Hainaut Occidental. Un atelier d’éveil musical est donc proposé aux enfants à raison de deux fois par mois pour chaque section.

Enfin, nous accueillons des stagiaires issus des écoles de puériculture et de nursing. Nous nous engageons à les encadrer et leur offrir des situations de travail réelles, dans une véritable perspective de formation.

Ce regard extérieur nous pousse sans cesse à remettre nos pratiques en évaluation.

***Fait en double exemplaire à Tournai, le***

***Signature des parents ou des personnes qui confient l'enfant***

***Précédé de la mention « lu et approuvé » :***

***Signature de la responsable :***

**9**. BIBLIOGRAPHIE

**Accueillir les tout-petits, oser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d’accueil de qualité**, Ed. ONE-Fonds Houtman, Bruxelles, 2002.

**Brochures « Repères pour des pratiques d’accueil (0-3 ans) » :**

• **A la rencontre des familles**

• **A la rencontre des enfants**

• **Soutien à l’activités des professionnel(le)s**

ONE, Bruxelles, 2004.

**Loczy ou le maternage insolite**, DAVID M., Ed du Scarabée, Paris, 1973.